



COMMÉMORATION



Le 19 mars 2011 a été célébré le 49^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie.

Depuis 1963, nous rendons hommage à toutes les victimes militaires et civiles, à tous les jeunes du contingent morts en Afrique du Nord, ainsi qu'à nos Vauxois : Jean Buchon, Michel Crepin, Emile Mus, Jacques Roussel, Belkacem Younes.

A l'issue de la cérémonie, dépôt de gerbes au pied de la stèle F.N.A.C.A., lecture du Manifeste suivi de la minute de silence, puis, en compagnie de Madame Suzanne Crépin, nous nous sommes rendus sur la tombe de son beau-frère Michel mort le 3 mai 1958, afin de nous recueillir et de lui déposer quelques fleurs preuve de notre souvenir.

Jean-Pierre Doistau

Les travaux dans notre commune

L'hiver s'en est allé, nous laissant çà et là de nombreux nids de poule que nous devons réparer. La "campagne" a déjà commencé, elle se déroulera en plusieurs étapes, avec une mise en oeuvre différente des années précédentes, et que l'on espère plus efficace.

La fin de l'année 2010 a été marquée par les travaux d'extension du réseau d'assainissement Boulevard Angiboud, Chemin des Petits Hulins, Chemin du Haut Val, et depuis mars 2011, Avenue de Cherbourg. Sur cette route départementale, la multi-

tude de réseaux enfouis sous les trottoirs nous a amenés à ouvrir la chaussée.



Assainissement Avenue de Cherbourg profondeur : 3,20 mètres

Un désagrément tempéré par la mise en place de feux, lesquels, l'espace d'un chantier, permettent d'espérer une vitesse modérée sur cette portion routière très fréquentée!

Pratiquement dans le même

temps, au même endroit, ErDF terminait l'enfouissement de quelques centaines de mètres de câbles. Dommage que France Telecom n'ait pas profité de cette occasion pour enfouir les siens! On constate à chaque chantier la difficulté extrême à réunir l'ensemble des acteurs autour de la table.

Profitant d'un chantier ErDF, la commune a également participé financièrement à "l'effacement" des réseaux électrique et téléphoniques, chemin des Champeaux et chemin des Acacias, avant de refaire complètement la chaussée de ce dernier, captant à cette occasion les eaux pluviales de ce secteur.



Chemin des Acacias

EN 2011

Le budget ayant été voté par le Conseil Municipal, nous mettrons en chantier entre autres projets : une extension du "parking de la pharmacie", la réfection du Chemin d'Angleterre, l'impasse de l'Eglise, du haut de la rue du Moulin à Vent et de la rue du Pressoir qui deviendra un sens unique, avec un trottoir pour les piétons qui empruntent beaucoup cette

rue pour se rendre à la Gare. La construction de la nouvelle Mairie pourra également débuter durant le premier semestre. Une information sera faite sur les différentes étapes de ce chantier.

PARC DE LA MARTINIÈRE

Après les dégradations volontaires qui avaient privé nos bambins des jeux de plein air, de nouvelles installations permettront aux petits Vauxois et à leurs parents de profiter pleinement de l'environnement.

J-P. Couteleau



DEUX CŒURS POUR LE DON DU SANG

L'action de notre commune en faveur du don du sang en 2009/2010 a été récompensée par un jury composé de représentants de l'Etablissement français du sang et du comité régional pour le don du sang bénévole francilien.

Le label « Commune Donneur » nous a été attribué avec deux cœurs : le cœur collecte, grâce aux nombreux dons reçus lors de chaque passage de l'EFS, et le cœur communication, grâce à nos efforts pour transmettre l'information par l'affichage, les articles et la présence presque continue sur notre site internet. Nous sommes fiers de partager cette récompense avec tous les Vauxois qui se mobilisent lors de toutes les collectes même lors de conditions atmosphériques défavorables.

M. Deleau

BUDGET 2011



Présenté par Gérard Moneyron,
Adjoint au maire aux Finances



Le budget primitif qui a été voté le 24 mars 2011 fait suite aux orientations budgétaires présentées lors de la séance du Conseil municipal du 10 février 2011.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'élaboration du budget 2011 s'inscrit dans un environnement économique difficile.

La croissance économique peine à rebondir depuis la crise de septembre 2008.

La stratégie financière, face à ce nouveau contexte, s'appuiera les sur les mêmes fondamentaux que lors des années précédentes (efforts de gestion et investissement dynamique).

Fonctionnement

- ❖ Gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.
- ❖ Augmentation modérée de la fiscalité
- ❖ Maintien de notre aide en faveur du scolaire et des jeunes.
- ❖ Maintien de notre aide en faveur des personnes en difficulté.
- ❖ Maintien de notre aide en faveur des associations.
- ❖ Prise en compte des évolutions de carrières des agents communaux.

Investissement

- ❖ Nouvelle Mairie et création d'une place publique,
- ❖ Extension du parking de la Pharmacie,
- ❖ Réfection de la voirie et extension de l'éclairage public (programme triennal),
- ❖ Rénovation du patrimoine communal,
- ❖ Mise à niveau des équipements publics et notamment scolaires,
- ❖ Valorisation du patrimoine naturel avec acquisition de terrains et l'aménagement des bords de Seine.

LES LEVIERS DE GESTION

Les investissements 2011 seront autofinancés. Nous n'aurons pas recours à l'emprunt pour financer nos réalisations.

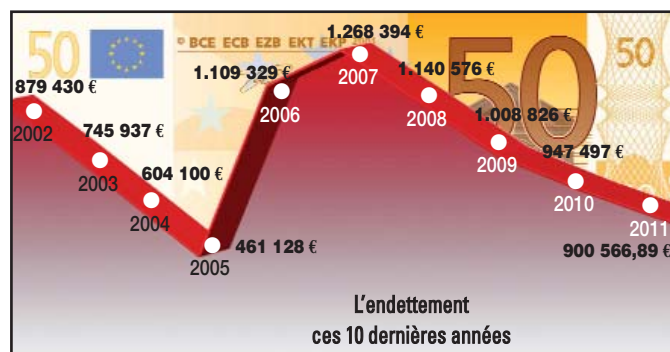
L'endettement

L'encours de la dette fléchit en 2011 et s'établit en capital à 900 566,89 €, soit 183 €/habitant, contre 197 €/habitant en 2010. Cela correspond à un remboursement annuel capital et intérêts de

79 779,86 €, soit 16 €/habitant, alors que l'annuité de la dette s'élevait à 17 €/habitant en 2010.

Notre commune fait partie des communes les moins endettées de la région.

La moyenne de l'encours des 10 communes voisines est de 677€/habitant.



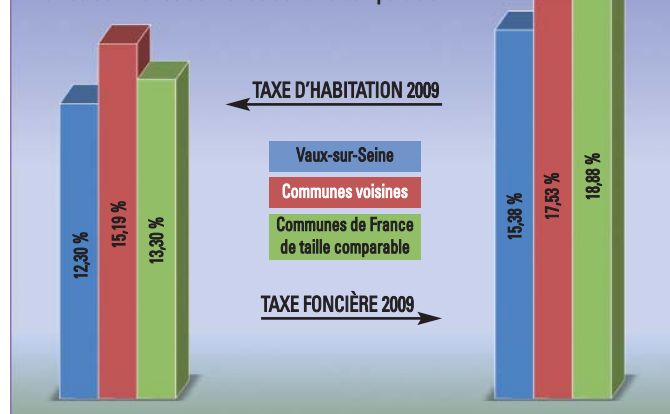
La fiscalité

Sur proposition de la commission Finances, compte tenu d'un contexte économique et financier incertain, le conseil Municipal augmente la quote part de la Commune de 1 % (sur les 3 dernières années, la fiscalité n'a augmentée que de 0,5 %). Il convient aussi de prendre en compte la politique d'abattement pratiquée par la Municipalité : abattement général à la base, abattement pour charges de famille, abattement spécial en faveur des revenus modestes et des personnes handicapées.

TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2011

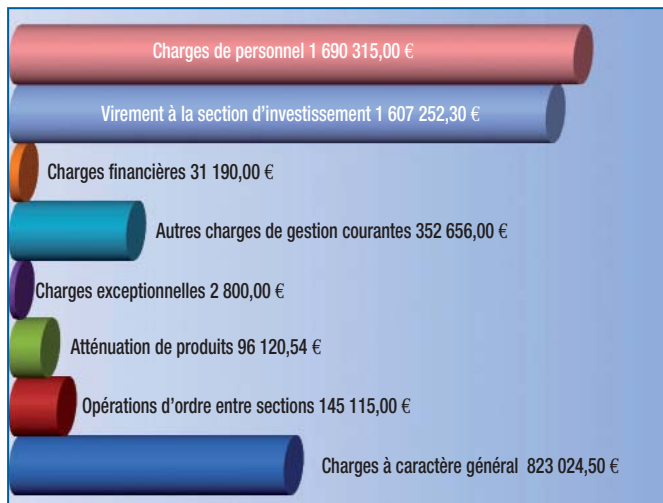
Taxe d'habitation : 12,42 %
Taxe sur le foncier bâti : 15,53 %
Taxe sur le foncier non bâti : 114,23 %

Tableau comparatif de la taxe d'habitation et de la taxe foncière avec les communes voisines et les communes de France de taille comparable.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES : 4 748 473,34 €



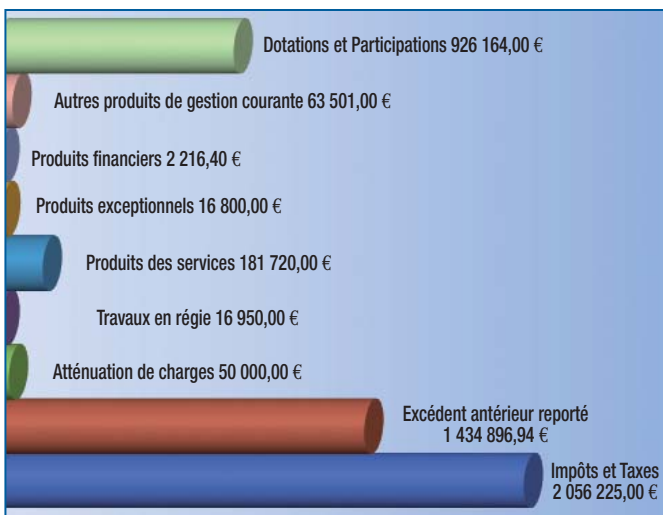
❖ Le poste le plus important reste les Charges de personnel (près de 53.81 %).

❖ Les charges à caractère général représentent 25.59 % du budget. Elles comprennent les charges liées au fonctionnement de la commune (chauffage, électricité, assurances, frais de télécommunication, entretien de la voirie, du matériel, des bâtiments, des terrains).

❖ Le poste Autres Charges de gestion courante qui représente 11.22 % du budget prend en compte toutes les subventions versées par la commune aux associations vauvoises et aux divers syndicats auxquels nous appartenons.

❖ Les Charges financières représentent 1 % du budget.

LES RECETTES : 4 748 473,34 €



❖ Les Impôts et Taxes représentent 43 % des recettes. Les contributions directes restent le poste le plus important.

❖ Les dotations et participations représentent 20% des recettes totales. Se trouve également sous cette rubrique la Dotation globale de fonctionnement (DGF).

❖ Les produits des services, composés principalement des recettes de cantine, ainsi que les atténuations de charges, viennent renforcer les recettes communales.

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES : 3 640 431,45 €



❖ Les immobilisations corporelles et incorporelles (36 %) constituent les investissements que la commune va réaliser cette année dans les domaines suivants :

▀ Réfection de la voirie :

- * Rue du Pressoir
- * D922 : route Moulin à vent à rue A. Raulet
- * Extension parking pharmacie
- * Chemin d'Angleterre et des Petites Carrières
- * Impasse de la rue de l'Eglise

▀ Eclairage public :

- * Candélabres avenue de Cherbourg
- * Eclairage rue du Pressoir

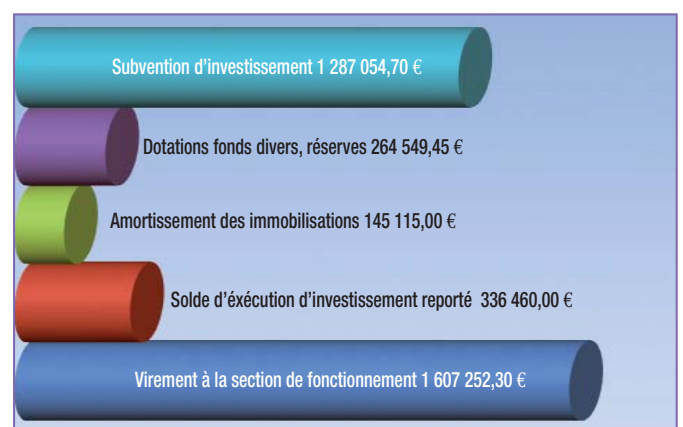
▀ Travaux divers :

- * Rénovation des écoles (remplacement fenêtres et travaux peinture)
- * Étanchéité Ecole primaire
- * Mobilier classes primaires
- * Climatisation Restaurant scolaire
- * Peinture gymnase.

❖ Les immobilisations en cours (62 %) :

- * Nouvelle mairie
- * Rénovation Orangerie

LES RECETTES : 3 640 431,45 €



❖ Les dotations et fonds divers, 7%, sont alimentés notamment par la récupération de la TVA.

❖ Les subventions d'investissement, 35 %, sont des recettes provenant de l'Etat, de la Région, du Département, et du Parc Naturel Régional du Vexin dans le cadre des programmes réalisés.

Budget Assainissement 2011

par J Crespo, Maire

Le budget assainissement 2011 a été voté à la majorité. Il prend en compte les importants travaux à financer pour terminer le programme quinquennal d'assainissement.

Pour mémoire le programme quinquennal prévu :

- Avenue de Cherbourg côté voie SNCF, (extension du réseau sur 460 mètres linéaires de canalisations).

- Chemin du Val et chemin du Haut Val côté amont, (soit 550 mètres linéaires de canalisations).

- Boulevard Angibout, (sur 1070 mètres linéaires de canalisations).

La dernière tranche de ce programme a débuté fin 2010 par le boulevard Angibout dont les travaux sont terminés à l'exception du raccordement par ERDF de la station de refoulement. Ils se sont poursuivis chemin du Haut Val/chemin du Val pour se terminer par ceux partiels de l'avenue de Cherbourg, le coût total des travaux est de 1 670 000 euros TTC

Il est à noter que nous n'avons pas d'emprunt à rembourser sur le budget assainissement.

Comme tout budget communal, le budget d'assainissement doit s'équilibrer par ses propres recettes. Celles du budget d'assainissement proviennent à l'investissement des subventions à hauteur de 968 852 € et à l'exploitation essentiellement de la redevance communale appliquée sur les foyers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement pour un montant de 286 457 euros.

Comme vous pourrez le remarquer sur le tableau annexé, la principale dépense d'exploitation concerne l'autofinancement de 436 091 € qui va nous servir à alimenter les recettes d'investissement.

Les charges à caractère général ont pris en compte le contrat d'entretien du réseau et certaines opérations d'assainissement qui seront réalisées en fonds propre.

Les recettes d'exploitation proviennent essentiellement de la surtaxe d'assainissement et de l'excédent antérieur reporté.

Les recettes et les dépenses d'investissement découlent directement des travaux qui seront réalisés.

DÉPENSES D'EXPLOITATION	495 764,55 €
Total des dépenses des gestions des services	26 478,55 €
Charges exceptionnelles	4 360,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation	30 838,55 €
Virement à la section d'investissement	436 091,00 €
Opération d'ordres entre section	28 835,00 €
RECETTES D'EXPLOITATION	495 764, 55 €
Gestion des services	288 387, 00 €
Opérations d'ordres entre section	9 560,00 €
Recettes d'ordre d'exploitation	297 947,00 €
Résultat reporté	197 817, 55 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2 132 270, 30 €
Total des dépenses d'équipement	2 132 270,30 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 132 270, 30 €
Subventions d'investissement	968 852,10 €
Dotations fonds de réserves	400 910,90 €
Total des recettes réelles d'investissement	1 369 763,00 €
Virement de la section d'investissement	436 091,00 €
Opérations d'ordres entre section	28 835,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	464 926,00 €
Solde d'exécution positif reporté	297 581,30 €

Bien que le programme quinquennal arrive à son terme, nous avons inscrit dans le budget 2011, les travaux d'extension du réseau rue du Temple prolongé sur environ 200 m permettant ainsi de raccorder les dernières maisons de cette rue.

Nous continuerons à développer l'assainissement collectif sur la commune. Pour ce faire, nous allons travailler, à la révision de notre schéma directeur d'assainissement afin de définir les axes prochains de développement des réseaux et ainsi de mieux planifier nos prochains investissements.

Il est à noter, que l'effort important de création de réseaux que nous avons mené tout au long de ces dernières années fait qu'à ce jour, 72 % des foyers (1290 sur 1788) sont raccordés ou raccordables.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DES MARRONNIERS

La réunion publique du 22 janvier 2010, a été riche en remarques des Vauvoises et des Vauvois :

- circulation,
- parkings extérieurs aux propriétés,
- localisation des collectifs,
- maîtrise de la densification,
- qualité architecturale et environnementale du quartier.

Nous avons souhaité prendre le temps nécessaire pour choisir la procédure la mieux adaptée : la Zone d'Aménagement Concertée plus connue sous le nom de ZAC a été retenue ; ce mode opératoire permettra de conduire l'aménagement de cette opération d'ensemble en finançant les

équipements publics (infrastructure et superstructure) nécessaires à la réalisation de cette opération. La réalisation de la ZAC sera confiée à un aménageur, sous la forme de concession d'aménagement. Les objectifs de ce projet sont clairement identifiés :

- Offre diversifiée de logements (mixité sociale urbaine et architecturale)
 - Accessibilité du secteur,
 - Respect de l'environnement sans détruire le paysage environnant
 - Maîtrise de la densification (84 logements).
- Le programme sera précisé au cours de la mise au point

du dossier de création et de réalisation de ZAC.

Nous convions les Vauvoises et vauvois le vendredi 6 mai prochain à 19 h 30 à l'Espace Marcelle Cuhe pour une réunion d'information et de concertation sur l'avancement de ce dossier.

Un registre sera mis à disposition du public en Mairie afin de recueillir les remarques éventuelles.

*J-C Bréard
Adjoint au maire
à l'Urbanisme,
Environnement
et Cadre de vie*

DÉPARTEMENTALE 17

Au moment où ces lignes paraîtront, la route de Pontoise devrait être à nouveau ouverte à la circulation. Les sondages avaient fait apparaître plus de galeries (situées à 40 mètres sous la surface) à combler que prévu : le Conseil Général des Yvelines a fait le nécessaire afin de sécuriser parfaitement cet axe.

La facture se trouvera augmentée car il aura également fallu retirer quelques tonnes de gravats de toutes sortes déposés par des citoyens (?) indéliçats, faisant de cet endroit une décharge non contrôlée.

NB: Il faut rappeler que toute personne agissant de la sorte s'expose à une amende de 1500 € augmentée des frais d'enlèvement. Deux plaintes sont en cours d'instruction.



MODIFICATION DES ZONES D'APPROCHE DES AVIONS ATERRISSANT À ROISSY-CHARLES DE GAULLE

Suite aux décisions prises à l'occasion du Grenelle de l'environnement, les itinéraires d'approche des avions doivent être modifiés à l'automne 2011.

Une enquête publique est en cours.

Afin de réduire les nuisances sonores dans les zones environnant l'aéroport de Paris-CDG, l'altitude à partir de laquelle les avions rejoignent le point réglementaire d'approche finale (FAP) est portée de 1200 m à 1500 m.

Cela aboutit à ce que les zones survolées par les avions rejoignant le FAP sont reportées plus loin de l'aéroport.

Pour certains Vauxois, cela entraîne une évolution défavorable. Des avions qui autrefois volaient plus à l'est, se déportent vers notre territoire.

En effet, par vent d'est uniquement, (les avions atterrissent toujours contre le vent), une partie des trajectoires d'approche survolera les hauteurs de Vaux, au delà de la ligne de chemin de fer.

D'après les chiffres communiqués par les services du Minis-

tère du Développement Durable, 674 (admirable précision !) Vauxois seraient concernés par au moins 30 avions par jour volant au-dessous de 1981m, contre zéro auparavant. Aucun Vauxois, cependant, toujours selon les chiffres du Ministère, n'aurait à subir plus de 25 expositions par jour à des bruits supérieurs à 65 dB (65 dB correspondent au bruit d'une voiture roulant à 60 km/h à une distance de 20m).

On notera que les bas de Vaux, même non survolés, seront certainement concernés, les bruits n'ayant aucune raison de ne pas se propager aussi, quoique atténués, en biais.

Tous les détails, très techniques, sur :

www.developpement-durable.gouv.fr/ouverture-de-l-enquete-publique.html

Tout cela, évidemment, sans accents!

Je vous rappelle que Roissy est le 1^{er} aéroport continental européen, et gère plus de 1400 mouvements par jour.

Marcel Botton

NOS AMIS À 4 PATTES

A Vaux, comme dans toutes les communes, les chats « de jardin » (errants) vivent en totale liberté et ils fréquentent de manière régulière les lieux qui leurs sont favorisés. Beaucoup d'entre vous les connaissent, les nourrissent parfois, leurs installent un abri pour l'hiver, se prennent d'affection pour eux, vont jusqu'à s'inquiéter de leur absence et bien souvent même leurs attribuent un nom.

Toutefois, ces animaux se reproduisent de manière importante, et même si leur espérance de vie reste aléatoire, leur nombre peut vite devenir un problème. Un contrôle des naissances passant par la stérilisation reste la solution idéale pour leur permettre de continuer à vivre dans leur milieu naturel en toute quiétude.

Certains vétérinaires pratiquent des tarifs préférentiels pour les interventions sur les chats de jardin, mais il n'est pas forcément aisé de les capturer pour ceux d'entre nous qui voudraient en prendre l'initiative.

Pour vous épauler dans cette démarche citoyenne et bénévole, une association de protection animale indépendante prénommée « Serrons-nous la patte » se propose de vous apporter son aide sur demande pour le « trappage » de ces animaux. Une fois l'animal attrapé, vous aurez donc la possibilité de le conduire chez un vétérinaire pour qu'il soit stérilisé puis vous pourrez ensuite le remettre en liberté dans son environnement d'origine.

Si la responsabilité des chats de jardin ne relève de personne en particulier, celle des chats domestiques relève par contre de leurs maîtres. Ainsi, la maîtrise de la population féline de notre ville passe d'abord par eux lorsqu'ils possèdent un animal amené à sortir et donc à rencontrer ses congénères. Un animal domestique stérilisé est donc le premier pas indispensable vers un contrôle des naissances.

B. Prévost

CCAS - SOLIDARITE

SÉJOURS VACANCES ENFANTS ÉTÉ 2011

Comme les années précédentes, le CCAS offre aux jeunes Vauxois la possibilité de partir en centre de vacances en partenariat avec « Vacances pour Tous ».

Une nouveauté cette année : le CCAS prendra à sa charge la totalité du séjour pour quelques enfants et la famille ne paiera que les frais de transport.

Séjours proposés :

- 13 jours à BATZ sur Mer/ Loire Atlantique (44)

Pour les 6 – 11 ans : Activité Voile

Pour les 12 – 15 ans : Sports à l'extrême.

Brevet de natation de 50 m obligatoire.

Les demandes seront à déposer au CCAS avec un dossier complet comprenant :

- Feuille d'imposition 2009

- 3 fiches de salaire

- Dernière attestation CAF

- Charges du foyer

- Livret de famille

- Assurance responsabilité civile.

Les dossiers seront examinés au cas par cas par les Membres du CCAS avant inscription définitive au séjour.

Dossier à remettre à Mme Bianco avant le 20 avril 2011.

PACT YVELINES

Vous êtes propriétaire d'un logement nécessitant des travaux : la commune de Vaux-sur-Seine et l'ANAH 78 par l'intermédiaire de sa convention avec le Pact Yvelines peut vous aider à :

- Programmer les travaux

- Etablir un plan de financement

- Monter les dossiers administratifs gratuitement pour obtenir des aides financières et fiscales importantes vous permettant de minimiser votre apport personnel.

- **RAPPEL** : les travaux envisagés doivent faire l'objet d'une demande préalable de travaux (DP) au service Urbanisme de la Mairie.

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE ET LA SNCF VOUS INFORMENT

Une modernisation des voies sur la ligne J, doit être exécutée à proximité de vos habitations.

Cette opération consiste à supprimer des aiguillages, près des gares de Triel et de Vaux-sur-Seine. Les travaux principaux se dérouleront en semaine, de nuit, du lundi 6 juin au vendredi 10 juin, puis du mardi 13 juin au vendredi 17 juin 2011.

Ces travaux seront réalisés avec utilisation d'engins spécialisés tels que trains de chantier, pelles rail-route ...

Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour réduire les nuisances inhérentes à ce chantier.

La SNCF vous remercie de votre compréhension.

UN NOUVEAU DÉPART !

C'est non sans une certaine émotion que le départ à la retraite de Monique Bignon a été fêté .

En effet, Monique nous a quittés pour profiter d'une retraite bien méritée. Elle a connu trois maires, M Balas, Mme Lagier et M. Crespo.

Trente neuf années au service de la commune et de ses administrés, voilà le parcours professionnel exemplaire de Monique.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite et de ces belles années à venir.





L'ÎLE DE FRANCE À LA MER RÉUSSIT AU CVVX

Pour la troisième fois en cinq ans le Cercle de la Voile de Vaux sur Seine (cvvx) remporte la compétition annuelle qui oppose les clubs de voile franciliens les uns aux autres sur des parcours maritimes mouillés près de La Rochelle. Les voiliers utilisés sont des Grand Surprise, bateaux de sport de 10 mètres dont le réglage est assez exigeant.

Du 11 au 13 mars, ce sont 23 équipages qui, sur trois jours, se sont affrontés avec fair play et détermination, dont deux représentant le cvvx et uniquement composés de membres du club vauois.

Le cvvx 1 était formé de régatiers expérimentés, dont quelques habitués de podiums mondiaux ou nationaux, emmenés comme l'an passé par Philippe Benaben.

Le cvvx 2 comprenait, outre le Président du club, Jean-Jacques Velfringer, plusieurs jeunes et nouveaux membres qui naviguaient ensemble pour la première fois et étaient placés sous les ordres de Jean-Baptiste Lemaire, champion de France 2008 et 2009 désormais en pleine préparation d'une course transatlantique en solitaire à destination du Brésil.

Les conditions agréables du vendredi permirent de courir les deux manches d'entraînement

prévues, la seconde étant remportée par cvvx 2.

Les quatre courses du samedi se déroulèrent à un rythme élevé par un vent de force 4 à 5 et sur une mer hachée.

Ces conditions, qui n'étaient pourtant pas celles souhaitées par les Vauois, ne les empêchèrent pas d'assouvir leur soif de victoires avec trois succès pour cvvx 1 et un dans le parcours le plus long, dit « côtier », pour cvvx 2 qui dut malheureusement abandonner la quatrième manche sur rupture de la drisse de foc, cordage qui permet d'établir et de maintenir la principale voile d'avant de leur bateau.

L'essentiel du travail était donc fait pour cvvx 1 qui, malgré des performances un peu en retrait lors des deux courses du di-

manche, sut préserver sa première place au classement général.

Sans la casse qui l'avait privé de quatrième course, cvvx 2 avec sa victoire de manche et deux places de quatrième aurait pu espérer faire encore mieux qu'une très honorable place de sixième au classement général. Ainsi le cvvx a montré sa capacité à aligner deux équipages performants de sept personnes chacun.

Conformément à la tradition, il se trouve à nouveau chargé de l'organisation de l'épreuve pour 2012.

Gageons que José Lerma saura, pour la troisième fois, réussir pleinement la logistique du grand rendez-vous annuel à la mer des clubs franciliens.

J. Lemaire



OFFENBACH : UN PUBLIC DANS TOUS SES ÉTATS...

Rires et sourires étaient les maîtres mots de cette après-midi du dimanche 6 mars 2011 à laquelle assistèrent un peu plus de 100 spectateurs venus de Vaux et d'ailleurs.

Avec Offenbach à l'affiche (Jacques de son prénom), passer un agréable moment était une évidence. Personne ne pouvait cependant imaginer rire autant et apprécier avec une telle ferveur les capacités vocales et comiques des artistes sur scène. A chaque instant, des éclats de rire fusaient de part et d'autre de l'Espace Marcelle Cuche, à chaque instant, le jeu des artistes, un gag ou un jeu de mot provoquaient une hilarité quasi générale.

« Bagatelle » était interprétée par Isabelle Malet-Hector – *Bagatelle*, Flore Fruchart – *Georges de Planteville*, Denise Muller – *Finette* et Claude Teysedre – *Pistache* (le clarinetiste), accompagnés au piano par Yves Meierhans.

La mise en scène était signée Gilbert Lemasson également à la technique pour cette représentation.



« Jeanne qui pleure et Jean qui rit » était interprétée par Nora Kétir – *Jeanne et Jean*, Laurent Duthil – *Cabochon*, Alain Schnerb – *Nicolas et Alain Giron* – Savinien, accompagnés au piano par Karl Baraquin.

La mise en scène était signée Frantz Morel-à-l'Huissier.

Tous ont été très applaudis ; le public en aurait bien redemandé mais après plus de 2 heures de spectacle, le moment était venu de se quitter. Le temps passe si vite quand on s'amuse...



Les spectateurs étaient unanimes : un excellent programme interprété par d'excellents artistes pour un excellent après-midi.

À la sortie, chacune et chacun y allait de son commentaire, de ses félicitations, apercevant par-ci ou par-là un chanteur, les applaudissements reprenaient.

C'est une promesse que nous faisons, le Groupe Lyrique et ses opérettes reviendront à Vaux-sur-Seine, peut être même dès 2012.

Vous pouvez retrouver les photos du spectacle, les informations sur les concerts à venir mais également toute l'histoire de Musica Vaux Association Léon Barzin sur notre site internet :

<http://www.musica-vaux.info>

Vous aussi, vous pouvez participer à l'étude, la préparation et l'organisation des concerts, spectacles et autres projets.

Rejoignez Musica Vaux Association Léon Barzin.

Contactez-nous via notre site internet et laissez-nous vos coordonnées.

*Musica Vaux
Association Léon Barzin*

TAROT

Aimeriez-vous jouer au tarot ? Nous vous proposons les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de passer une après-midi amicale, de 14 h à 17 h 30 à l'Espace Marcelle-Cuche.

Pour tous renseignements et inscriptions : 01 30 99 17 28
A très bientôt.

Grand merci à tous ceux qui ont récemment renouvelé leur adhésion à la Caisse des Écoles. Cet indispensable soutien financier vient compléter l'engagement personnel d'acteurs variés (parents, enseignants, services techniques de la commune, associations locales, commerçants...). Ensemble, nous matérialisons et faisons vivre des animations dont l'objectif est double : forger de jolis souvenirs aux écoliers Vauxois et réussir à enregistrer des recettes dont les enfants seront les bénéficiaires via leurs écoles. Chacune des manifestations de la Caisse des Écoles est placée sous le signe de la détente et du partage. Venez en profiter !

Calendrier des prochaines manifestations :

- **VAUX EN SCÈNE** le samedi 30 avril 2011

Il s'agit d'une opération inédite dans notre commune.

Des enfants de l'école maternelle et de l'école primaire qui aiment chanter ou jouer d'un instrument de musique se produiront sur la scène de l'espace Marcelle Cuche (de 14 h à 18 h). Force motrice de l'évènement, les élèves de l'école de musique Frédéric Chopin rythmeront cet après-midi musicale. À noter également, la participation de la chanteuse Sylvia Dimicoli. Nous comptons sur le plus grand nombre pour venir encourager et applaudir ces tout jeunes talents Vauxois!

- **RALLYE ET JEUX DIVERS POUR LES ENFANTS** le samedi 7 mai 2011

Une animation au grand air : des jeux et du sport au parc de la Martinière !

Équipés de leur vélo, rollers ou trottinette préalablement décorés, les enfants suivront des parcours guidés. Vous trouverez aussi sur place la possibilité de vous régaler d'agréables douceurs (crêpes, gaufres...)

- **KERMESSE DES ÉCOLES** sur le thème de la ferme le samedi 18 juin 2011

Au programme, les classiques de la kermesse et bien plus encore !

Consultez les détails de ces rendez-vous sur le site Internet de la commune :

www.vauxsurseine.fr

Et pour tout renseignement : www.caissedesecolesvaux@gmail.com

*Hida Cordier-Gusinac
pour la C.D.E.*



SOUTENEZ LA CAISSE DES ÉCOLES DE VAUX SUR SEINE !

BULLETIN D'ADHÉSION 2011

(à adresser au service scolaire de la Mairie)

Nom et Prénom (merci d'écrire lisiblement) :

Adresse :

Somme versée (minimum 5 €) :

par chèque (à l'ordre du trésor public)

en espèces (directement en Mairie)



PROGRAMME DES JOURNÉES 14 ET 15 MAI

Samedi 14 mai de 18 h à 21 h
Salle Marcelle-Cuche

Cabaret-Concert dansant

avec **GIMME STONES**

Entrée : 8 €

Réservations : 01 34 74 62 58

Dimanche 15 mai de 10 h à 17 h
Parc de La Martinière

À 10h : Départ de la marche et de la course sur un circuit sécurisé de 4, 5 km à parcourir autant de fois que possible, ouvert aux enfants, aux parents et aux grands parents.

De 9 à 12 h : Rassemblement de voitures anciennes sur le site.

De 10 à 17 h : Marché des saveurs avec 16 commerces de bouche différents et de produits naturels.

À partir de 12 h : Repas champêtre (grillades, frites, produits du marché, gâteaux, boissons).

À 14 h : Animation par la Batterie Fanfare de la Police Nationale.

À 15 h 30 : Danses country par l'ADGV, Danses Portugaises par le groupe "Fleur de Village".

de 16 h 30 à 17 h 30 : Animation musicale par "Guitare en Seine", plusieurs ensembles de musique Rock.

Dans la journée animations par les Sapeurs Pompiers Des Mureaux.

Ces journées caritatives sont destinées à la collecte de fonds pour aider la recherche contre le cancer menée par l'Institut Curie. Les fonds recueillis seront versés à l'équipe de chercheurs qui a mis au point un "laboratoire sur puce" pour analyser les cellules tumorales.

Ils cherchent maintenant à détecter ces cellules dans le sang des patients pour les identifier en faisant une simple prise de sang, sans avoir à faire de biopsie du foie, de la moelle, ou des poumons, gestes invasifs et douloureux.

Nous vous attendons nombreux pour votre soutien et votre générosité. En 2010, vous nous avez permis de verser la somme de 5 429,15 € à l'Institut Curie.

ADGV

Qi Gong : Les derniers stages de Qi Gong de la saison auront lieu à L' Espace Marcelle-Cuche le dimanche 22 mai de 9 h 30 à 12 h et le dimanche 26 juin de 9 h 30 à 12 h.

N'oubliez pas de vous inscrire (places limitées) au : 06 73 64 63 15

Danse : Pendant son congé de maternité, Cécile sera remplacée en mai et juin par Cristina Priorini.

Le spectacle pour tous les danseurs de l'Adgv est prévu le samedi 25 juin (à confirmer) après-midi.

ATELIER DE GRAVURE ET COURS D'ART IMPRIMÉ

Cette année est proposé des cycles d'initiation à l'art imprimé, sur bois, plexi ou métal.

Les techniques enseignées sont :
- la pointe sèche et le burin sur cuivre ou plexi

- la gravure sur bois, lino, carton
Chaque cycle comprend 3 séances de 3 heures, le jeudi après-midi de 14 h à 17 h.

- **séance 1 :** travail de la plaque.

- **séance 2 :** essais d'impression, retravail de mise au point de la plaque, bon à tirer.

- **séance 3 :** tirage des épreuves.

Les outils, encres et papier d'essai, sont compris (dans la mesure de mes possessions).

Possibilité de cycle le samedi matin pour ceux qui travaillent.

Renseignements et inscription : C. Vianny 06 29 62 86 63

FÊTE DE QUARTIERS

Avec les beaux jours, les Fêtes de quartiers vont revenir.

Le questionnaire habituel permettant de fixer les dates par quartier va bientôt être envoyé à chaque gentil organisateur.

Si vous souhaitez avoir des précisions sur la fête dans votre quartier, ou si vous vous sentez prêt à aider à la lourde tâche d'organisateur, faites-vous connaître auprès de Françoise en mairie au : 01 30 99 91 61 ou à accueil@vauxsurseine.fr

Notez déjà que nous installerons dans le parc de la Martinière le dimanche 4 septembre des tables et bancs permettant à tous les Vauxois de se retrouver et d'assister ensemble au passage du rallye cyclotouriste « London to Paris ».

Micheline Deleau



Pour préparer l'été nous fêtons la Saint Jean en musique comme tous les ans au parc de la Martinière avec sa restauration et son feu.

Retrouvons-nous vendredi 24 juin à partir de 19 h 30.

Il a été des années durant impliqué dans la vie associative de notre commune. Jacques GROSHENRY est décédé en février dernier.

Président du Club l'Etoile Cycliste de Vaux (ECV), fondateur des Anciens Elèves, il a été aussi le capitaine de route des Pieds de Vaux...Grand marcheur (on ne compte plus ses Paris-Mantes) il aimait plus la nature que le genre humain. Cela faisait de lui une personne discrète mais avec un caractère "bien trempé" et pas "facile en affaire" comme on dit. Merci Monsieur Jacques GROSHENRY.

Joël Carpiér

DENTELLES ET VIEILLES VOITURES

Depuis quelques années, il est une tradition dans le petit monde de la voiture ancienne : Le rendez vous du dimanche matin entre passionnés, attirant des spectateurs curieux et intéressés relatant souvent des souvenirs de jeunesse sur tel ou tel modèle. Vaux-sur-Seine



comptant un nombre non négligeable de collectionneurs, il nous a semblé intéressant de les réunir et élargir le cercle à tous les propriétaires de véhicules anciens de la région.

Avec le support de la presse spécialisée et de la commission culturelle, nous avons débuté le 3^{ème} dimanche de novembre sous la pluie mais réunissant tout de même une vingtaine de véhicules.

N'hésitez pas à nous rendre visite tous les 3^{ème} dimanche place de la gare entre 9 h 30 et 12 h et redécouvrez ce patrimoine industriel et technologique.

J-C. Bréard

LES VISITES DU TRI SÉLECTIF

Le SIVATRU organise des visites de son centre de tri à Triel-sur-Seine aux dates suivantes :

- mercredi 13 avril à 14h
- vendredi 13 mai à 10h
- mercredi 15 juin à 14h
- samedi 18 juin à 10h, 11h, 14h et 15h.

Pour savoir ce que deviennent vos déchets ménagers, comprendre combien vos gestes quotidiens de tri sont précieux et avoir les réponses à toutes vos questions, inscrivez-vous à ces visites au :

01 34 01 24 12 ou sur : www.sivatru.fr



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Le SIVATRU met en place un programme incitatif en faveur du compostage domestique, avec le soutien de la Région Ile-de-France et de l'ADEME.

Suite au succès de la première vague d'équipement des Vauxois en composteurs, concrétisée par une réunion d'information et de distribution des composteurs le 3 mars dernier, la ville a souhaité lancer un nouvel appel aux Vauxois désireux de bénéficier d'un composteur en dépôt afin de se lancer dans le compostage domestique.

En effet, une plus grande diffusion de cette pratique permettrait une diminution de nos tonnages d'ordures ménagères à collecter et à traiter qui pourrait aller jusqu'à 40% !

Par ailleurs, le compostage est le meilleur moyen de valoriser vos déchets de cuisine et de jardin et ce traitement est le plus naturel et le moins coûteux.

Cette décision répond aux conclusions du Grenelle de l'environnement et à l'objectif national de valoriser les déchets organiques et de réduire nos ordures ménagères de 7% d'ici 2015.

A la portée de ceux qui ont un coin de jardin, la ville et le SIVATRU proposent la mise à disposition d'un composteur et un accompagnement pour produire un bon compost.

Pour cela, vous serez convié à une réunion fin mai 2011, au cours de laquelle le composteur vous sera remis. En vue de cette distribution, nous vous demandons de bien vouloir remplir le rapide questionnaire via le site Internet du SIVATRU : www.sivatru.fr (aller tout en bas de la page d'accueil) avant le vendredi 29 avril.

Pour toute question, contactez le SIVATRU au 01 34 01 24 12



CUISINE ET DEPENDANCES

d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri. Pièce de Théâtre des Comédiens de la Tour Samedi 7 Mai 20 h 45

Espace Marcelle-Cuche Fallait-il vraiment l'inviter ?

Martine et Jacques, couple ordinaire, ont invité à dîner un ami qu'ils avaient perdu de vue depuis dix ans. Le soir venu, c'est avec plus d'une heure et demie de retard que l'ami en question arrive avec son épouse

Charlotte. Martine et Jacques tentent de faire bonne figure, mais c'est sans compter sur l'un des autres convives, Georges, qui fut autrefois l'amant de Charlotte et qui affiche clairement sa mauvaise humeur ...

L'humour fin de Jaoui et Bacri ressort de cette comédie de mœurs très actuelle.

Parc de la Martinière
8H/18H

Dimanche 1er Mai 2011
Buvette & Restauration sur place

Inscription :
01.30.99.91.50
Mairie, 21 bd Angibout
78740 Vaux sur seine

RENDEZ-VOUS

À LA BROCANTE

du 1^{er} mai de 8 h à 18 h à Vaux-sur-Seine.

Inscriptions à la mairie au : 01 30 99 91 61

Tous les Mardis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30

Tous les jeudis de 15 h à 19 h 30

le samedi 9 avril de 9 h à 11 h 30.

TRIBUNE D'EXPRESSION

Projet de rapprochement de VAUX SUR SEINE, des MUREAUX, et autres communes :

Depuis plusieurs mois, la communauté de communes Vexin-Seine, dont Vaux fait partie, et la ville des MUREAUX, ont fait appel à un cabinet spécialisé (le cabinet MAZARD) pour préparer un projet de regroupement.

Inutile de préciser que les enjeux sont majeurs pour l'avenir des Vauxois.

Nous avons, à l'origine, demandé à ne pas limiter la réflexion au seul projet de regroupement avec la ville des MUREAUX, mais d'étudier aussi l'éventualité d'un regroupement avec TRIEL, avec le VEXIN, voire la ville nouvelle de CERGY-PONTOISE. Seul le scénario LES MUREAUX a été retenu...

Le cabinet MAZARD a rencontré tous les élus des communes concernées. Dans l'une d'elles, les élus de l'opposition n'ont pas été conviés à participer....Devinez laquelle !

D'autre part, dans le cadre des travaux de la structure provisoire, alors qu'un projet de bulletin d'information de la population était proposé, nous déplorons que les représentants de la majorité municipale de la commune de Vaux-sur-Seine s'y soient opposés.

Nous souhaitons pour notre part porter les documents de travail à la connaissance de tous. C'est pourquoi nous mettons le document dit « diagnostic » à la disposition des Vauxois en l'intégrant à notre site : www.avauxmarque.com

La liste d'opposition A Vaux...Marque !

Gérard Welker – Blandine Prévost – Thierry Lachaud –

Corinne E. Robin – Marc Bresciani

Notre email : contact@avauxmarque.com

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 24 MARS 2011

Etaient présents :

M. Julien Crespo, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Claude Bréard, Mme Corinne Robin, M. Gérard Moneyron, Mme Micheline Deleau, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Ana Monnier, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Michel Le Guillevic, Mme Sylvie Leclercq, M. Marcel Botton, Mme Naziha Benchehida, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Natacha Lemarchand, M. Gérard Welker, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani, Mme Corinne-Elisabeth Robin.

Absents :

M. Didier Duchaussoy, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Annick Riou, Mme Catherine Papalski, Mme Aurore Lancéa, M. Thierry Lachaud.

Pouvoirs :

M. Luc-Olivier Baschet a donné procuration à M. Michel Le Guillevic.
Mme Annick Riou a donné procuration à Mme Brigitte Chiumenti.
Mme Aurore Lancéa a donné procuration à Mme Ana Monnier.
M. Thierry Lachaud a donné procuration à Mme Blandine Prévost.
M. Jean-Claude Waltrégnny a été élu secrétaire de séance.

Soit : En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 25

M. Jean-Claude Waltrégnny est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

Compte-tenu de l'envoi tardif à l'ensemble des membres de l'Assemblée du compte-rendu de la séance du 10 février 2011, M. Crespo propose que les remarques soient faites lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prévost ; M. Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin), le compte-rendu de la séance du 10 février 2011 est adopté.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Bréard rappelle que par délibération en date du 27 octobre 2010, le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Vaux sur Seine.

La Commune peut solliciter une aide du Conseil Général des Yvelines au titre du dispositif d'aides aux études liées aux procédures d'urbanisme et en particulier à l'élaboration du PLU, (plafonnée à 25.000 € HT avec un taux de financement de 40%).

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prévost ; M. Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin), le Conseil Municipal autorise le Maire à engager les études d'urbanisme nécessaires à la révision du PLU et à solliciter l'aide financière du Conseil Général des Yvelines.

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Crespo précise que la loi de finances pour 2011 a créé la D.E.T.R (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) qui remplace la DGE (Dotation Globale d'Équipement) et la DDR (Dotation de Développement Rural). La Commune de Vaux sur Seine est éligible à la DETR au titre de la programmation 2011.

M. Couteleau informe l'Assemblée que parmi les catégories d'opérations prioritaires fixées par la Commission d'élus, il est proposé de retenir les travaux d'éclairage public et les travaux de voirie, subventionnés à hauteur de 30% pour une dépense subventionnable respectivement plafonnée à 100.000 € HT et à 77.000 € HT.

La priorité se portera sur l'éclairage public avec le remplacement de candélabres sur une partie de l'avenue de Cherbourg et la rue du Pressoir (dont le coût est évalué à 90.000 € HT et sur la réfection de la rue du Pressoir (110.000 € HT). Les crédits sont inscrits au budget primitif 2011.

M. Crespo remarque qu'il n'y a aucune certitude sur le financement des 2 opérations.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de remplacement de candélabres avenue de Cherbourg et rue du Pressoir et le projet de réfection de la voirie rue du Pressoir, décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR et autorise le Maire à signer tout document nécessaire.

Aménagement des Marronniers : stock foncier.

M. Bréard rappelle que par délibération en date du 6 juillet 2007 et du 29 mars 2010, la Commune a confié à l'Établissement Public Foncier des Yvelines, par convention, la maîtrise foncière du plateau des Marronniers.

Conformément au Code Général des Collectivités territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées doit faire l'objet chaque année d'une délibération du Conseil municipal.

Ainsi, au cours de l'année 2010, l'EPFY a procédé à l'acquisition de différentes parcelles AD 492, AD 147, AD 150, AD 424, AD 425, AD 426, AD 427, AD 489 pour un montant de 301.500 € portant ainsi le stock acquis par l'EPFY à 2.096.658 €.

Le Conseil Municipal prend acte des acquisitions foncières réalisées par

l'EPFY pour le compte de la Commune.

Aménagement des Marronniers : concertation préalable à la création de ZAC

M. Bréard rappelle à l'Assemblée que la Commune de Vaux sur Seine s'est engagée dans des études préalables à l'aménagement du Plateau des Marronniers, classé en zone 1AU du PLU, en confiant en 2009, la réalisation d'une étude urbaine et d'une expertise habitat au bureau d'études Expertise Urbaine.

Plusieurs présentations au Conseil Municipal et à la population s'en sont suivies et ont conduit à envisager un programme de 84 logements dont 25 % de logements sociaux ainsi que la création d'un équipement public.

La procédure retenue pour l'aménagement de ce quartier est la procédure de zone d'Aménagement concerté. Ce mode opératoire permettra de conduire l'aménagement de cette opération d'ensemble en finançant les équipements publics (infrastructure, superstructure) nécessaire à la réalisation de cette opération.

Il est proposé de confier la réalisation de la ZAC à un aménageur, sous la forme d'une concession d'aménagement. Le programme sera précisé au cours de la phase de mise au point du dossier de création et de réalisation de la ZAC.

La procédure de concertation se déroulera selon les modalités suivantes :

- Réunion publique
- Informations dans le journal municipal et sur le site Internet de la Commune
- Exposition en Mairie du projet
- Registre à la disposition du public.

A l'issue de la concertation, le bilan de celle-ci sera approuvé par le Conseil Municipal qui en délibérera.

A la majorité (4 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prévost, M. Bresciani ; 1 abstention : Mme Corinne Elisabeth Robin), le Conseil Municipal approuve les objectifs poursuivis par l'aménagement du secteur des Marronniers, approuve les modalités de la concertation préalable et autorise le Maire à lancer la dite concertation.

MODIFICATIONS DES RÈGLES DE LA CIRCULATIONS AÉRIENNE : ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Bréard présente l'enquête publique qui porte sur la modification permanente de la circulation aérienne des procédures d'approche aux instruments de l'aéroport Ch de Gaulle. Cette modification conduit au relèvement de 300m des altitudes de descente finale (FAP) et par construction au recul de ces points de descente finale. Ceci a pour conséquence de déplacer la zone de dispersion des avions en amont des nouveaux FAP et de modifier les conditions de survols des communes situées sous les flux des arrivées.

Le relèvement des altitudes de 300m s'inscrit dans le cadre des travaux du Grenelle de l'environnement. et correspond à un recul de 5 kms du point sur l'axe de la piste, la pente de descente reste constante. De fait on assiste à une concentration d'appareils plus en amont mais évoluant à une altitude plus élevée amenant à une diminution du nombre d'événements sonores à 73 décibels (dBa).

Aussi, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de modification permanente de la circulation aérienne dans l'attente d'une évaluation chiffrée de l'impact de ce projet sur le trafic aérien survolant douze Communes des Yvelines.

DEMANDE DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL : NUMÉRO UNIQUE

Mme Chiumenti présente l'article L 441-2-1 du Code de la construction et de l'habitation issu de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions qui a créé une obligation d'enregistrement, au niveau départemental, de toute demande de logement locatif social.

Mme Chiumenti précise que ce dispositif permettra un meilleur suivi et une meilleure transparence.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET PRINCIPAL

M. Moneyron expose le compte de gestion 2010 du Budget Principal présenté par le Trésorier lequel est en tous points conforme au compte administratif de l'ordonnateur.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2010 du budget principal qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Report 2009 :	+	1.071.039, 64 €
Résultat 2010 :	+	417.731, 75 €
Excédent 2010 :	+	1.488.771, 39 €

Investissement

Report 2009 :	-	7716, 59 €
Résultat 2010 :	+	344.176, 59 €
Solde des restes à réaliser et à recevoir :	-	390.334, 45 €
Déficit 2010	-	53.874, 45 €

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET PRINCIPAL

M. Moneyron présente le compte administratif 2010 qui est en tous points conforme au compte de gestion du Trésorier,

M. Welker constate que les résultats sont conformes aux prévisions et note

l'amélioration sur cet exercice de la capacité d'autofinancement.

A l'unanimité, le Maire ayant quitté la séance, Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2010 du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

Excédent de fonctionnement :	+	1.488.771, 39 €
Excédent d'investissement :	+	336.460, 00 €
Restes à payer :	-	486.096, 15 €
Restes à recevoir :	+	95.761, 70 €
		=====
Solde global	+	1.434.896, 94 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2010 DU BUDGET PRINCIPAL

M. Moneyron rappelle que le Compte Administratif 2010 du Budget Principal fait ressortir :

- un excédent de la section de fonctionnement de :	1.488.771, 39 €
- un déficit de la section d'investissement de :	53.874, 45 €

(Restes à réaliser et à recevoir inclus)

A l'unanimité le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement, soit : 53.874, 45 €.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. Crespo expose le compte de gestion 2010 du budget annexe assainissement présenté par le Trésorier lequel est en tous points conforme au compte administratif de l'ordonnateur.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prevost, M. Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin), le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2010 du service assainissement qui peut se résumer ainsi :

<u>Exploitation</u>	
Report 2009 :	+ 339.221, 89 €
Résultat d'exploitation 2010 :	+ 254.872, 56 €
Excédent 2010 :	+ 594.094, 45 €
<u>Investissement</u>	
Report 2009 :	+ 243.203, 14 €
Résultat d'investissement 2010 :	+ 54.378, 16 €
Solde des restes à réaliser et à recevoir :	- 693.858, 20 €
Déficit 2010 :	- 396.276, 90 €

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. Moneyron présente le compte administratif 2010 du budget annexe assainissement qui est en tous points conforme au compte de gestion du Trésorier.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prevost, M. Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin), le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2010 du service assainissement qui peut se résumer ainsi :

Excédent d'exploitation :	+	594.094, 45 €
Excédent d'investissement :	+	297.581, 30 €
Restes à payer :	-	1.662.710, 30 €
Restes à recevoir :	+	968.852, 10 €
		=====
Solde global :	+	197.817, 55 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2010 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. Moneyron rappelle que le compte administratif 2010 du budget annexe assainissement fait ressortir :

- un excédent de la section d'exploitation de :	594.094, 45 €
- un déficit de la section d'investissement de :	396.276, 90 €

(restes à réaliser et à recevoir inclus)

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de la section d'exploitation à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement, soit : 396.276, 90 €.

Taux d'imposition 2011

M. Moneyron rappelle que par délibération en date du 29 mars 2010, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux de fiscalité locale à leur niveau de 2008 et de 2009, soit :

Taxe d'habitation (T.H.) :	12,30 %
Taxe sur le foncier bâti (T.F.B.) :	15,38 %
Taxe sur le foncier non bâti (T.F.N.B.) :	113,09 %

Afin d'atteindre le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget (1.992.805 €), sur proposition de la Commissions finances en date du 9 mars 2011 et conformément au débat d'orientation budgétaire du 10 février 2011, une majoration des 3 taxes de 1 % est soumise au Conseil municipal, soit :

Taxe d'habitation (T.H.) :	12,42 %
Taxe sur le foncier bâti (T.F.B.) :	15,53 %
Taxe sur le foncier non bâti (T.F.N.B.) :	114,23 %

M. Moneyron précise que cette augmentation générera un produit de près de 20 000 €.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prevost, M. Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin ; 1 abstention : Mme Benchehida), le Conseil Municipal décide de procéder à la majoration uniforme des taux de 1%.

ACTUALISATION DES TARIFS.

M. Moneyron rappelle que par délibération en date du 29 mars 2010, le Conseil Municipal a maintenu les différents tarifs actualisables sur ceux de 2009, qui sont : les concessions funéraires, les vacations de police, les loyers et la participation aux frais de scolarité des enfants non vauxois. (Consultable en mairie et sur le site internet).

A la majorité (1 voix contre : Corinne Elisabeth Robin), le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs à leur valeur 2009.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre du budget 2011, le Conseil Municipal est appelé à voter un crédit de 62.527 € à l'article 6574 (subventions), Mme Deleau précise que l'enveloppe globale est identique à l'an passé.

(Consultable en mairie et sur le site internet).

M. Crespo salut la décision des membres du bureau du CASAC qui ont souhaité d'eux-mêmes diminuer la subvention Communale en raison d'un excédent important.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide l'attribution des subventions.

BUDGET PRINCIPAL : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011

M. Moneyron présente le budget principal 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 4.748.473,34 € à la section de fonctionnement
- 3.640.431,45 € à la section d'investissement

Hors excédent reporté, la section de fonctionnement progresse de 1%.

Les recettes de fonctionnement ont été évaluées avec prudence et ne progressent que de 1,4 % alors les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 0,1 %.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prevost, M. Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin), le Conseil municipal adopte, par chapitres, la section de fonctionnement du budget primitif 2011.

Hors solde d'exécution d'investissement reporté, la section d'investissement progresse de 1,3 % pour s'établir à 3.304 K €.

Au 1er janvier 2011, la dette s'établit à 900.566,89 € soit 183 €/habitant.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prevost, M. Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin), le Conseil municipal adopte, par chapitres, la section d'investissement du budget primitif 2011.

BUDGET ASSAINISSEMENT : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011

M. Crespo présente le budget primitif 2011 du service assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- section d'exploitation :	495.764,55 €
- section d'investissement :	2.132.270,30 €

Les recettes d'exploitation progressent par l'apport de nouveaux raccordés au réseau collectif d'assainissement.

Les dépenses d'investissement concernent principalement la fin du programme quinquennal d'extension du réseau collectif et l'extension du réseau rue du Temple Prolongé.

La dette au 1er janvier 2011 est nulle.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prevost, M. Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin), le Conseil municipal adopte, par chapitres, la section d'exploitation du budget primitif d'assainissement).

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte, par chapitres, la section d'investissement du budget primitif assainissement 2011.

RAPPORT 2009 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE

M. Crespo rappelle qu'en vertu des articles L.2224-5 et D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le service eau potable doit être présenté par le Maire ou le Président de l'établissement dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le rapport 2009 a été approuvé le 5 octobre 2010 par le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Vaux sur Seine/Evequemont.

En vertu de l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Locales Territoriales, dans les communes ayant transféré la compétence d'eau potable, le Maire présente le rapport dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

C'est l'objet de cette présentation, qui ne nécessite pas de délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

DATES À RETENIR

AVRIL

MERCREDI 20

Cœuf de Pâques sur inscription
10 h pour lesmaternelles et 14 h
pour les primaires primaires.
Parc de la Martinière

MAI

DIMANCHE 1^{ER}

Brocante 8 h-18 h

LUNDI 2

Rouldoudou à Vaux

SAMEDI 7

Théâtre "Cuisine et dépen-
dances" par Les Comédiens
de la tour de Triel -sur-Seine
20 h 45 Espace Marcelle-Cuche

CAISSE DES ÉCOLES

Animation dans le parc

DIMANCHE 8

Commémoration
de l'armistice de 1945
11 h au cimetière

SAMEDI 14

VAUX CONTRE LE CANCER
Café-Concert Gimme Stones
18 h Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 15

VAUX CONTRE LE CANCER
Saveurs et animations dans le
Parc toute la journée

AFAPEO Initiation Shiatsu

15 h - 18 h Salle Sequoia

LUNDI 16

Rouldoudou à Vaux

DIMANCHE 22

ADGV Stage Qi Gong
9 h 30 -12 h Salle Sequoia

SAMEDI 28

Don du sang
16 h - 20 h Espace Marcelle-Cuche

JUIN

MERCREDI 1^{ER}

KARATÉ Rencontre avec de
nombreux clubs voisins
19 h COSEC

BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE

Le vendredi 11 mars à 14 h à l'Espace Marcelle Cuche, les bi-
bliothécaires avaient invité la Compagnie *Les Petits Pas* pour une
représentation de «Tout l'monde peut se tromper Anatole».

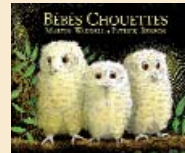


Une tour de livres, des valises, une théière,
une pomme et quelques objets...pour un
voyage étonnant qui nous parle d'amitié, de
différence et qui mêle l'insolite au quotidien.
Un grand moment de plaisir pour les enfants
des classes élémentaires qui ont pu appréc-
ier la vitalité des deux comédiennes Hélène
et Cathy.

«A Vaux P'Tites oreilles»

Rendez-vous salle du conte à 10 h 30 le mercredi matin :

- 27 avril : Poussins (moins de 3 ans)
- 11 mai : Raconte tapis les Bébés Chouettes pour les Poussins (prêt de la BDY)
- 25 mai : (Enfants de 3 ans et plus)
- 1^{er} juin : Poussins
- 15 juin (Enfants de 3 ans et plus)
- 29 juin : Poussins



Accro'livres

Lectures dans le Parc, mardi et vendredi 16 h 30, du 21 juin au
8 juillet, selon la météo !

Le Mille-feuilles, café lectures pour les adultes, une occasion
de partager le goût des livres en toute convivialité.

Rejoignez-nous le jeudi une fois par mois, sans contrainte au-
cune ! Plaisir de lire, plaisir des mots, un petit grain de fantaisie
ou d'évasion dans notre quotidien...

Prochaines séances :

- 28 avril, 26 mai et 23 juin à 14 heures.



Mardi 21 juin premier jour de l'été et fête de la musique.

Rendez-vous dans la bibliothèque à partir de 17 heures avec les
jeunes élèves de l'Ecole de musique Fréd-
éric Chopin : guitare, flûte traversière ou
piano numérique pour réjouir petites et
grandes oreilles!

De nombreuses nouveautés vous attendent à la biblio-
thèque en ce printemps 2011, pour de belles découvertes,
un peu de rêve et de détente !

(L'autre)
Design Produit - Packaging - Graphisme

Mathilde Riou
Designer

rioumathilde@gmail.com

Designer packaging et graphiste,
je concrétise tous vos projets.
Professionnel ou particulier, vous cherchez
un logo, un flyer, une carte de visite,
un faire part ou une identité professionnelle,
je réponds à votre demande
et personnalise tous vos documents.

01 34 92 75 30

06 17 72 56 71

Prochaine parution Vaux Nouvelles N° 74
Remise des textes et photos avant le 25 mai

SAMEDI 4

SOIF COMPAGNIE
Spectacle de fin d'année
20 h 30 Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 5

PASSEPORT JEUNES
sortie Parc Astérix

SAMEDI 11

ACCADRA
Spectacle de fin d'année
20 h 30 Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 18

KERMESSE DES ECOLES
par la Caisse des Ecoles
11 h - 17 h 30 Parc de la Mar-
tinière

DIMANCHE 19

ECOLE DE MUSIQUE CHOPIN
Audition des élèves
Espace Marcelle-Cuche

VENDREDI 24

FÊTE DE LA SAINT JEAN
Parc de la Martinière

SAMEDI 25

ECOLE DE MUSIQUE CHOPIN
Matinée portes ouvertes

ADGV

Spectacle de fin d'année
Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 26

STAGE QI GONG
9 h 30 - 12 h Salle Sequoia

Pacha nous a quittés

Suite à une inter-
vention chirurgi-
cale, son cœur
s'est arrêté de
battre le 2 février
dernier.



Jean-Luc DAULY, comme à son
habitude, nous a quitté sans
bruit, ayant fait don de son corps
à la science.

Nous pensons bien à lui, enfant
du pays qui allait fêter ses 60 ans.

J-P Doistau

MENSUEL GRATUIT RÉALISÉ PAR LE
COMITÉ DE RÉDACTION.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

JULIEN CRESPO.

MAQUETTE JHO

TIRAGE : 2 200 EXEMPLAIRES.

IMPRESSION PAR ART DIMENSION

SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR